

**Objectifs :**

- Comprendre la situation de cette pandémie
- Mettre en place les mesures barrières et les adapter
- Suivre l'application des mesures

**Public concerné et prérequis :**

- Toute(s) personne(s) en charge de la gestion de la crise COVID 19 ou de la mise en application des actions de prévention.
- Salariés, membre du CSE.
- Aucun prérequis nécessaire pour la formation.

**Qualification des intervenants :**

- Formation animée par un consultant spécialisé

**Moyens pédagogiques et techniques :**

- Vidéo-projecteur, Paper-board,
- Evaluation au début de la formation sur les attentes
- Théorie, Mises en situation, Cas Pratiques
- Exercices
- Support de cours envoyé par mail

**Durée, effectifs :**

- 7 heures.
- 11 stagiaires.

**Programme :**

1.  
CONTEXTE DE LA PANDÉMIE COVID 19
  - Le virus
  - La chaîne de transmission
2. LA PRÉVENTION EN ENTREPRISE
  - Obligation de l'employeur
  - L'organisation du travail
  - Les principes généraux de prévention
  - La formation
  - La communication
3. LE RÔLE DU RÉFÉRENT COVID 19
  - Gestion de cas de COVID 19

- La mission de veille
- 4. LES INTERLOCUTEURS DU RÉFÉRENT COVID
  - Les acteurs Internes et externes de la prévention en entreprise
- 5. LES MESURES DE PRÉVENTION ET PROTECTION
  - Les EPI / EPC
  - Les bonnes pratiques

**Modalités d'évaluation des acquis :**

Evaluation tout au long de la formation

Evaluation en fin de formation sur l'atteinte des objectifs

Evaluation à froid de 15 jours à 2 mois après la fin de la formation

**Sanction visée :**

Attestation de stage

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

**Délais moyens pour accéder à la formation :**

Inscription au plus tard 15 jours avant le démarrage de l'action

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Oui**

oui

**Tarif :**

230,00 €

**Taux de satisfaction de la formation :**

89.74